

commerce, mais pour encourager d'autres industries à s'établir en Colombie-Britannique. Le premier ministre de l'Alberta est actuellement au Japon et, j'imagine sans en être certain, qu'on entamera là-bas des pourparlers en vue d'aider l'expansion de certaines industries primaires en Alberta qui profiteront à cette province comme au Japon. Terre-Neuve a eu des pourparlers directs avec des industriels au Royaume-Uni et en Europe.

Dans ce genre d'affaire, le gouvernement fédéral devrait être principalement responsable des pourparlers et des discussions avec des pays étrangers. Ainsi, monsieur le président, j'espère qu'à l'avenir le ministère de l'Industrie aidera plus activement les entreprises déjà établies au Canada, comme celles que j'ai mentionnées, et qu'il fera aussi une partie du travail dont les provinces semblent s'être chargées et qui, à mon sens, n'est pas tout à fait de leur ressort, surtout lorsqu'il s'agit de pourparlers et de négociations avec des représentants de pays étrangers.

[Français]

M. Choquette: Monsieur le président...

[Traduction]

M. Skoreyko: Obstruction systématique.

M. Choquette: Le député a oublié le débat historique sur le drapeau; il a perdu la mémoire.

[Français]

Monsieur le président, je voudrais, à la suite de plusieurs collègues, dont l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Beaulieu), féliciter l'honorable ministre du travail considérable et de l'énergie exceptionnelle qu'il déploie, afin de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés. Nos amis d'en face, pour qui j'ai beaucoup de respect, voudront toutefois reconnaître que c'est ce gouvernement qui accepte les responsabilités de l'administration du pays, que c'est bien le gouvernement actuel qui a pris l'initiative d'instituer ce ministère de l'Industrie, et je crois que l'absence d'un tel ministère constituait une lacune fort déplorable, à laquelle nous avons l'heur de remédier. Et ce ministère étant dirigé, je le répète, par un homme dont la compétence éclate, je suis convaincu que nous pourrions facilement réaliser de grandes choses à l'avantage du Canada tout entier.

Et c'est une chose importante, monsieur le président, de travailler avec acharnement au développement industriel de notre pays. C'est une chose primordiale que le gouvernement fédéral prenne ses responsabilités dans ce domaine, parce que je suis convaincu qu'en dépit des courants idéologiques qui circulent dans la province de Québec, plus le gou-

vernement fédéral fera d'efforts pour favoriser et accroître l'expansion de notre économie, multiplier les emplois, venir en aide à ceux qui n'ont pas les moyens nécessaires de subvenir aux besoins primordiaux, plus nous pourrions contrecarrer ces courants idéologiques qui, à un certain moment, ont pu menacer notre Confédération.

Monsieur le président, pour ce qui est des remarques très intéressantes que l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville formulait tout à l'heure, je voudrais signaler au passage le chevauchement de «juridiction» dont il a parlé, chevauchement qui, selon lui, constituait un obstacle aux décisions administratives efficaces.

L'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville signalait notamment que, pour obtenir un bureau de poste, il fallait d'abord avoir l'approbation du ministère des Postes, ce qui est tout à fait normal, mais que l'approbation du ministère des Postes ne réglait pas le problème, parce qu'il fallait subséquentment s'adresser au ministère des Travaux publics afin de trouver l'emplacement nécessaire et faire en sorte que le ministère des Travaux publics décide d'acheter le terrain requis.

Eh bien! je suis un peu surpris de l'étonnement manifesté par l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville à cet égard, car je crois qu'il est tout à fait normal, dans une décision semblable, que toutes les autorités coopèrent.

Peut-être a-t-il raison lorsqu'il signale que, parfois, la coopération n'a pas toujours été empressée; c'est une chose qu'il est également possible de solutionner, mais je ne crois pas qu'il faille s'étonner de ce chevauchement, de cette confrontation de «juridiction» qui, à mon sens, est tout à fait normal.

Évidemment, mon bon ami de Saint-Jean-Iberville-Napierville a la nostalgie du régime de l'Union nationale, où il n'y avait qu'un «boss» qui décidait tout. A ce moment-là, tout allait bien lorsque c'était le «boss» qui disait: oui ou non. Et les ministres n'avaient pas de «juridiction». Je comprends qu'il ait une certaine nostalgie de ce régime-là, mais nous, imbus d'esprit démocratique, nous ne pouvons admettre un tel système.

Monsieur le président, au cours des remarques—je tiens à le préciser—très intéressantes que l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville a faites tout à l'heure, il signalait certains obstacles qui surgissent lorsqu'il s'agit d'établir des industries d'envergure, des industries d'importance majeure comme, par exemple, la sidérurgie de Bécancour.

Bien, je ne crois pas qu'il soit juste de vitupérer contre les autorités qui ne peuvent